

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE
Procès-verbal du conseil municipal
Du lundi 18 décembre 2023 à 18h30**

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 18 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Joël TARIS, premier adjoint au Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

PRESENTS : TARIS Joël, CELERIER Frédéric, MELOTTI Marc, BONNET Nicole, BERTAUX Audric, COUDERC Vanessa, DELAGE Sandra, NAUDET Julie, NOUGEIN Marine, à BONHOMME Régis, RIDOIN Stéphane, PRIGENT Jacky, ZAUZERE Maïté, QUEVAL Gérard

POUVOIRS :

- SAURIN Gérard à CELERIER Frédéric
- PEYROUNY Sandrine à TARIS Joël
- CHAUMARD Laetitia à ZAUZERE Maïté
- REGONESI Benjamin à RIDOIN Stéphane

ABSENT : GARCIA Émilie

Monsieur Joël TARIS constate que le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte à 18h30.
Monsieur CELERIER Frédéric est désigné secrétaire de séance.

Le point à l'ordre du jour concerne des demandes de subventions pour des travaux de sécurisation de l'église.

**1. DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2024 (DETR)
POUR DES TRAVAUX DE MISES EN SECURITE DE L'EGLISE**

Une demande de DETR auprès de l'État pour les travaux est proposée. Le devis est de 18 840 euros HT, la demande de subvention est de 40%, pour un montant de 7 736 euros HT

Adopté à la majorité

Abstention : Monsieur Queval

Une seconde demande de subvention auprès du conseil départemental dans le cadre des contrats communaux est proposé. La demande est de 25%, pour un montant de 4 710 euros HT

Adopté à la majorité

Abstention : Monsieur Queval

Il restera à la charge de la commune 6 594 euros HT

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 18h50

Le secrétaire de séance

Monsieur CELERIER Frédéric

